



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 juin 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 00
Nombre de votants : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

OBJET

Affaire n° 2020-018

DESIGNATION
DES REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE DE LE PORT
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET
AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU GRAND PORT MARITIME
DE LA REUNION

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 mai 2020 et affichée le 27 mai 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire 2020-018

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LE PORT
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif à la désignation des représentants de la Ville pour siéger au Conseil de surveillance et au Conseil de développement du Grand Port Maritime De La Réunion ;

Après discussion et appel à candidatures,

Conseil de surveillance – Candidat de la majorité

M. Olivier Hoarau

Conseil de développement - Liste de la majorité

Titulaires

Mme Barbara Saminadin

M. Jean-Max Nages

Suppléants(es)

Mme Danila Bègue

Mme Paméla Trécasse

Aucune autre candidature n'est présentée.

DECIDE

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidats de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

A la majorité,

Article 2 : de désigner les représentants de la Ville pour siéger au Conseil de surveillance et au Conseil de développement du Grand Port Maritime De La Réunion :

Conseil de surveillance

M. Olivier Hoarau

Conseil de développement

Titulaires

Mme Barbara Saminadin

M. Jean-Max Nages

Suppléants(es)

Mme Danila Bègue

Mme Pamela Trécasse

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

